

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 15 mai 2020, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 7 mai 2020 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente.

Excusés : M. François BOUSSARD, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Conseillère départementale, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental

Absents : M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Procurations :

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Installation d'une équipe de prévention spécialisée de l'association INALTA sur la Commune de Sablé-sur-Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention concernant l'installation d'une équipe de prévention spécialisée de l'association INALTA sur la commune de Sablé-sur-Sarthe avec effet au 1er juin 2020, pour une durée de 2 ans ainsi que tout avenant se reportant à la mise en œuvre de cette intervention.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

2 Participation du département au financement d'actions s'inscrivant dans le cadre du soutien à la fonction parentale

Il est proposé à la Commission permanente d'apporter son concours financier aux projets de soutien à la fonction parentale, à hauteur de 54 650 € et d'habiliter le Président à signer la convention relative à l'action du "Café de la Famille" de l'association INALTA.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.

M. Christophe CHAUDUN, membre de droit du Conseil d'administration du Centre social de Montfort le Gesnois, ne prend part ni au débat ni au vote.

3 Subventions aux associations à caractère social (Solidarité départementale)

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des subventions attribuées par le Président afin d'apporter de nouveau en 2020 son soutien financier aux associations à caractère social qui œuvrent au service de l'ensemble de la population sarthoise, jeunes, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap. Le montant total des subventions proposées est de 182 350 € pour 42 associations.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Mélina ELSHOUD, membre de l'association Pain contre la faim, ne prend part ni au débat ni au vote.

4 Protocole d'accord transactionnel avec le groupe UP

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer le protocole d'accord transactionnel avec le groupe UP pour faire suite à la demande de pénalités de retard d'un montant de 261 549,75 € H.T. outre l'allocation d'un dédommagement financier d'un montant de 80 400 €, afin de permettre de régler définitivement ce dossier dans le cadre d'un règlement amiable quant au montant des pénalités de retard arrêté à 20 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour

5 Transport des élèves et étudiants en situation de handicap 2020/2021

Il est proposé à la Commission permanente :

- de fixer la participation demandée aux familles à 110 € par an par élève et le tarif de remboursement des frais occasionnés à 0,35€ du kilomètre identique à 2019/2020, pour le transport des élèves et étudiants en situation de handicap assuré par les familles.
- d'assurer la gratuité de la prise en charge lorsque l'élève ou l'étudiant est confié à l'Aide sociale à l'Enfance au sein de la Direction de la Solidarité du Département ; la gratuité du transport pour les élèves dont les parents bénéficient du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) dès lors que ceux-ci participent déjà financièrement au transport d'un de leurs enfants et la gratuité de la prise en charge pour les élèves et étudiants présentant un taux de handicap à 80 % et plus.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour

6 Participation du département aux programmes d'actions des contrats de ville de l'agglomération mancelle (Communauté urbaine Le Mans Métropole) et de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, au titre de 2020

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du versement des subventions au titre des crédits spécifique "Politique de la Ville" d'un montant global de 106 550 €, afin de participer aux différents projets des programmes des contrats de ville, dont le Programme de Réussite Educative pour la Communauté urbaine Le Mans Métropole, au titre de 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 13 votes pour.

M. Christophe ROUILLON, Vice-président de la Communauté urbaine Le Mans Métropole, Maire de Coulaines et membre du Conseil d'administration du Centre social de Coulaines, Mme Dominique AUBIN, Mme Véronique RIVRON Délégués communautaires de de la Communauté urbaine Le Mans Métropole, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Commission Insertion et Logement

7 Logement - aide départementale aux organismes et sociétés d'H.L.M. pour la réhabilitation de leurs logements sociaux

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du versement des subventions accordées par le Président : 1 493 € à Sarthe Habitat et 9 929 € à la Communauté urbaine Le Mans Métropole Habitat au titre de l'aide départementale pour la réhabilitation des logements sociaux.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

8 Logement - études pré-opérationnelles d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du versement des subventions accordées par le Président, au titre de l'aide aux études pré-opérationnelles d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, une subvention de 10 000 € à la Communauté de communes du Maine Saosnois et une subvention de 24 000 € au Pôle Métropolitain pour une étude mise en œuvre sur le périmètre des Communautés de communes du Gesnois Bilurien, Maine Cœur de Sarthe, Orée de Bercé Béloinois, Sud Est du Pays Manceau, Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé et Val de Sarthe

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 9 **Logement - FSL- conventions avec les fournisseurs d'énergie pour la contribution au fonds de solidarité pour le logement au titre du dispositif d'aide pour les impayés d'énergie**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions pluriannuelles de partenariat avec EDF et ENGIE pour les impayés d'énergie et la précarité énergétique et d'approuver, pour 2020, les participations d'EDF pour 142 000 € d'ENGIE pour 40 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 10 **Transition énergétique : appel à projet CEDRE**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention avec la Fédération nationale des collectivités concessionnaires de réseaux et les quatre syndicats d'énergie suite à un appel à projet pour de la rénovation énergétique en vue d'un financement potentiel de 163 500 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 11 **Convention de financement avec la Banque des Territoires pour l'étude relative à la mise en place d'une organisation des filiales œuvrant en matière de développement territorial**
Il est proposé à la Commission permanente de valider une convention avec la Banque des Territoires pour le financement, à hauteur de 9 250€ (30%) d'une étude relative à la mise en place d'une organisation des filiales œuvrant en matière de développement territorial.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

- 12 **Conventions avec le CAUE et la commune d'Aubigné Racan**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer, au titre de l'année 2020 :
- une participation de 1 118 € à la commune d'Aubigné-Racan pour le transfert des déchets du site d'Aubigné-Racan à l'aire de dépôt,
- une subvention de 910 000 € au CAUE. Pour le financement de ses missions.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.

M. Emmanuel FRANCO, Mmes Dominique AUBIN, Véronique RIVRON, membres du CAUE, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 13 **Modification de la convention autorisant l'occupation d'ouvrages hydrauliques départementaux au profit de la SAS Hydrocop**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à convention autorisant l'occupation d'ouvrages hydrauliques départementaux au profit de la SAS Hydrocop

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

14 Versement accéléré des subventions dans le cadre du plan de soutien départemental aux associations culturelles, patrimoniales et sportives sarthoises

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte :

- du versement des subventions accordées par le Président pour le fonctionnement et l'aides aux manifestations, à la création, à la diffusion et aux événements sportifs prévu par le Département pour l'année 2020 aux associations culturelles patrimoniales et sportives dont la liste est jointe dans les annexes.
- de la signature des conventions par le Président.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

15 Enseignement supérieur : convention avec l'université

Il est proposé à la Commission permanente de valider le conventionnement 2020 avec l'université pour l'affectation d'une subvention de 342 000 € en investissement et 45 000 € en fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour et 1 contre

Commission Finances, Ressources et Administration générale

16 Associations diverses

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du versement d'une subvention de 1000 € en faveur de l'Association Femmes d'Histoire.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

17 Participation du Département à l'achat de masques

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention aux communes ayant décidé d'acquérir des masques en tissus dits « grand public » dans le cadre de la commande pilotée par le Département au cours des mois d'avril et mai, à hauteur de 30% du montant de leur commande respective, dans la limite d'un plafond quantitatif de commande d'un masque par habitant.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.